



Edito



En cette fin d'année, période traditionnellement festive, dédiée aux enfants et aux plaisirs de se retrouver en famille ou entre amis, je me dois de vous inviter à avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux que les événements de 13 novembre ont plongé dans la peine et la souffrance.

En effet, il est des nouvelles que l'on aimerait n'avoir jamais eues tant elles renvoient par des assassinats lâches, ignobles et anonymes, à des moments de l'histoire que l'on croyait à jamais révolus.

Ne cédon's ni à un quelconque communautarisme, ni à un repli sur soi, nos parents nous ont légué une république que rien ne doit et ne peut entacher.

Soyons fiers et dignes de cette république, soyons unis en dehors de toute appartenance politique face à ces déferlements ignobles de violence perpétrée à l'encontre de nos concitoyens.

Le préfet de l'Ain a réuni tous les maires afin d'associer tous les élus aux mesures liées à l'état d'urgence validé par le parlement pour une période de trois mois.

Dans son message il a fortement insisté sur la nécessité de maintenir la plupart des activités associatives en prenant en compte des règles de prudence.

Dans cet esprit je vous invite à passer de très bonnes fêtes, et je vous convie à nous retrouver pour la cérémonie de vœux à 11 heures, samedi 9 janvier, à l'espace Jean Vial.

Nous aurons tout loisir pour échanger sur les projets en cours.

Marcel LANIER
Maire

Concours de Belote de la Fanfare

La fanfare organise un concours de belote, le dimanche 7 février 2016 à 13 h 30 à la salle polyvalente, espace Jean Vial. Toutes les doublettes seront primées.

Les classes en 9

Le samedi 19 décembre aura lieu, sur la place de la mairie, de 8h à 13h, la traditionnelle vente d'huitres. Dégustation, vente et buvette vous seront proposées. Pour tous renseignements ou réservations merci de contacter Lanet Franck au 06 81 87 23 36 ou Lanet Jean Pierre au 06 81 48 54 46.

Comité de jumelage

Le comité de jumelage Byaga-Saint Trivier organise un pot au feu, le dimanche 10 janvier 2016, à l'espace Jean Vial. Le coût est de 16 € pour les adultes. Les tickets sont en vente auprès des adhérents de l'association.

En juin 2016, nous recevrons une cinquantaine d'amis Bulgares pour une huitaine de jours, dans le cadre du jumelage BYAGA/ SAINT TRIVIER. Les personnes intéressées par cette fête sont invitées à se faire connaître (organisation, accueil, accompagnement) au 04 74 55 88 20.

Info mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé le jeudi 24 décembre et jeudi 31 décembre après-midi, le samedi 26 décembre et samedi 2 janvier.

Cérémonie des vœux

Monsieur le maire et l'ensemble du conseil municipal vous convie à la cérémonie des vœux, le samedi 9 janvier 2016 à 11h à l'espace Jean Vial. Ce moment d'échanges et de partage se clôturera par un vin d'honneur.

La déchèterie de Francheleins et Saint Etienne

En début d'année, pour vous rendre à la déchèterie, vous devrez posséder un badge qui vous servira de passe pour entrer. Pour vous procurer ce badge, vous devez en faire une demande écrite au SMIDOM de Thoissey. Vous pouvez obtenir le formulaire soit à la mairie de Saint Trivier, soit directement auprès du personnel de la déchèterie soit sur le site du SMIDOM : www.smidom.org. Ce badge est obligatoire pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales.



Flash sur la Zone « du Ripel » (Créathèque)

Cette zone d'activités (ex bâtiments Mavic) rachetée en 2005 par la communauté de communes « Chantrival » puis reprise en 2013 par la communauté « Chalaronne centre » est aujourd'hui complètement occupée, vous trouverez ci-dessous la liste des entreprises qui se sont installées.

- **Croix Rousse Conseils expert-comptable** 2 salariés :

M. Jean-Luc BOISSERIN (directeur)

Mme Nathalie CREPIN et Mme Dominique SACENDA : salariés travaillant sur le site de la Créathèque

- **Service Unifié ADS**, assistance aux droits du sol. Ce service a été mis en place pour faire face aux besoins de 4 intercommunalités en matière de gestion des droits du sol en lieu et place des services de l'état : 3,5 salariés

- **DERCO** contrôle en vérification périodique d'engins de travaux, 2 salariés

M. Erwan BOUCHER et M. David ANGELIER

- **SOLARTEC** chaufferie énergie renouvelable 2 salariés
M. Frédéric MONCHANIN

- **ACTA SA** assistance automobile pour les constructeurs et loueurs longue durée (zone froide, ce qui signifie que cette entreprise dont le siège est à Limonest avec 450 salariés, doit pouvoir déployer sur le site de Saint Trivier toutes ses activités en cas de défaillance du site principal de Limonest). Les équipements sont actuellement en période de test, si ces derniers sont concluants, l'entreprise envisage de transférer une trentaine d'emplois.

Directrice Générale : Mme Théodora MAAT
Sébastien ODOERO agent commercial : 1 personne

- **Michel MOREL** montage de roues de vélos : 1 personne

- **Étapes Environnement ingénierie** eau, sol, et aménagement du territoire : 2 salariés

- **Axis conseil** géomètres experts 15 salariés.

Le redéploiement d'activités sur ce site est un véritable succès et démontre s'il en était nécessaire que notre territoire est attractif et que nous disposons d'atouts qu'il faut exploiter.

CAF de l'Ain : des informations sur vos droits accessibles en permanence

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

Par internet : www.caf.fr (version PC ou mobile)

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.
- Connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.
- Prendre un rendez-vous pour un entretien personnalisé lors d'une situation difficile.

Par téléphone : 0 810 25 01 10 0,06 € la minute + le prix d'un appel

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du caf.fr (en un clic sur le lien "code confidentiel perdu" ou "numéro allocataire perdu"), ou par courrier



Les fêtes de fin d'année

Dès début décembre, nos rues et nos places se sont égayées de lumières, de petites maisons, de lutins, d'animaux de nos forêts ou de contrées plus lointaines. Le square devant l'espace Jean Vial s'est transformé en village du père Noël. En effet, une boîte aux lettres attend le courrier de tous les enfants de notre commune. Une réponse leur sera communiquée s'ils n'oublient pas de noter leur nom, prénom et adresse, et si la lettre est déposée avant le 22 décembre. Nous vous souhaitons à tous, petits et plus grands, de passer d'agréables fêtes.

Repas du CCAS

Le dimanche 15 novembre 2015, 43 personnes se sont retrouvées à la Bohémia autour d'un bon repas, en présence de Monsieur le maire et quelques conseillers municipaux. C'est dans la bonne humeur et la convivialité que s'est déroulé cette après-midi animée par Madame Chantal Nemon. Ensemble les convives ont poussé la chansonnette, et c'est vers 18h qu'ils se sont séparés contents de s'être retrouvés.

Les personnes de plus de 75 ans, n'ayant pu participer au repas, recevront un colis à leur domicile le samedi 12 décembre. Nous n'oublierons pas les personnes du village résidant à la maison de retraite.

La ronde des jeux

La ludothèque sera présente le vendredi 5 février, à Saint Trivier à l'espace Jean Vial de 17 h à 19 h. De nombreux jeux vous attendent, petits et grands, pour passer un moment agréable en famille. Vous trouverez des jeux de société, des jeux de stratégie, des jeux éducatifs pour tous les âges. Même si vous ne restez pas très longtemps venez voir, vous renseigner et jouer. C'est un moment convivial à ne pas manquer.



Changement de jour de collecte des ordures ménagères !!!

A compter du 1^{er} janvier, les ordures ménagères seront collectées par la communauté de communes Chalaronne centre. Seuls les bacs homologués et pucés seront autorisés. Les sacs non déposés dans des bacs, quel que soit leur couleur, ne seront pas collectés et pourront faire l'objet d'un forfait de frais de nettoyage. Afin de faciliter le vidage et diminuer le bruit, il est conseillé de regrouper les bacs en un endroit bien choisi. Ils ne doivent gêner ni la circulation des piétons ni celle des automobilistes.

Le ramassage aura lieu le **vendredi**. Les bacs doivent être sortis **la veille après 19h**. Si le vendredi est un jour férié la collecte aura lieu le jeudi.

Aucun déchet de verre ne doit être déposé dans les ordures ménagères. Les bouteilles, bocaux seront déposés dans les bennes à verre au tri sélectif. La vaisselle cassée, les miroirs, les vitres, les poteries, les lampes enfin tous les autres déchets contenant du verre seront à déposer à la déchèterie. Les ordures ménagères sont valorisées dans une usine de méthanisation où les déchets en verre sont proscrits pour son bon fonctionnement.

Si vous n'êtes pas équipé d'un bac pucé, prenez rapidement contact avec la communauté de communes service déchets au 04 74 55 98 22 ou 100 avenue Foch 01400 Chatillon sur Chalaronne.

Spectacle de chorale avec

Les p'tits chœurs de la Dombes

accompagnés des Gamins du Val de Saône et de la section théâtre.

Cette année encore, les jeunes choristes de Saint Trivier sur Moignans vont pouvoir vous faire partager leur passion : le chant et vous présenter leur nouveau show. Ils vous enchanteront avec leurs solos, duos ou autres... et vous donneront un avant-goût du grand spectacle (début juin) qui se prépare autour de la Révolution... Venez nombreux découvrir nos jeunes talents et leurs belles voix. N'hésitez pas à venir les applaudir le samedi 26 mars 2016 à 20 h30 à la salle polyvalente espace Jean Vial de St Trivier (entrée payante).

Infos de la boucherie charcuterie fermière

Jean Luc Goyard est présent sur le marché à Saint Trivier tous les mercredis matin et devant l'hôtel de ville tous les samedis de 16 h à 18h. Vous pouvez réserver votre assiette de charcuterie ou une pièce de boucherie au 06 66 19 68 78.



Infos de la ferme des cabretons



Déjà plus d'une année passée, depuis l'ouverture de notre fromagerie à Montagneux... Merci à notre clientèle de plus en plus nombreuse, pour sa fidélité. Nous vous informons qu'après avoir participé au concours départemental des fromages fermiers, à Bourg en Bresse le

13 septembre 2015, nous avons obtenu 5 médailles :

Une médaille d'or en vache sec, une d'argent en faisselle chèvre, trois d'argent en vache mi-sec, en chèvre mi-sec et en chèvre sec.

Nos chèvres et nos vaches font beaucoup d'efforts pour vous fournir des fromages toute l'année. Nous vous proposons un large choix pour vos plateaux de fêtes... Pensez à réserver au 06 89 42 29 13.

Les pompiers

Le centre de secours de Saint Trivier est toujours à la recherche de nouvelles recrues. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le chef de centre Xavier Ducroux au 06 72 22 31 32 ou vous présenter, le samedi matin, entre 9h et 12h, lors de la prise de garde.

Un voyage aux Canaries est organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers, du 14 au 21 mai 2016. Ce voyage en "tout inclus" est proposé par l'agence "look voyage" et est ouvert à toutes personnes extérieures aux pompiers. Pour tous renseignements, contacter Franck Lanet au 06 81 87 23 36 ou Patrick Valentin au 06 88 70 24 02.

Un parking à votre disposition

Afin de mieux vous servir et de vous simplifier son accès, le magasin DIFFUS' AGRI s'est doté d'un parking complémentaire adjacent au magasin.

Les travaux sont maintenant achevés et nous vous invitons à venir découvrir nos différents rayons tels que :

Nos produits régionaux, bricolage, peinture, vêtements, chaussants, produits ménagers, électricité et plomberie mais également la nutrition animale pour vos animaux domestiques (chiens, chats, lapins, oiseaux et volailles...).

A l'occasion des fêtes de fin d'année, venez découvrir notre cave et participer à notre grande tombola que nous organisons du 14 au 24 décembre avec des bouteilles de vin à gagner.





ADMR

Le dimanche 8 novembre, l'ADMR a organisé son premier vide-grenier qui a été une réussite : les exposants ont été nombreux à répondre présents et c'est sous un soleil d'automne rayonnant que les chineurs ont arpenté les allées cherchant « l'objet » dont il rêvait, ou flashant sur la « bonne affaire » ou simplement déambulant pour le plaisir dans ce joyeux déballage. Tous ont pu se restaurer au bar où étaient proposés boissons fraîches et chaudes, frites, saucisses, sandwiches, gaufres et gâteaux faits maison. Les bénévoles du bureau soutenus par leur président et les salariées volontaires aidées de leur famille ont mis toute leur énergie pour organiser cette journée et servir chacun avec bienveillance, qualité indispensable à l'ADMR qui est au service des plus vulnérables sur notre territoire.

Le bureau remercie les donateurs d'objets qui ont été mis en vente sur le stand ADMR et qui ont contribué à la réussite de ce vide grenier.

Les bénéfices de cette journée sont réservés à l'amélioration de l'accueil des personnes aidées par l'association comme, par exemple, l'après-midi gaufres qui a eu lieu le 7 octobre et qui a rassemblé environ 40 personnes âgées autour d'un petit loto gratuit accompagné d'une dégustation de gaufres faites par les salariées et bénévoles. Ils servent aussi à remercier nos salariées en fin d'année de leur disponibilité et de leur engagement dans leur travail auprès des personnes en perte d'autonomie.

Merci à tous ceux qui ont fait de cette journée un moment heureux de partage et de solidarité, à ceux qui ont laissé des vêtements que la Croix Rouge a pu récolter pour les plus démunis.

Nous comptons sur vous l'année prochaine pour que cette belle journée soit suivie de beaucoup d'autres.

Si vous avez un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles qui se fera une joie de vous accueillir et de partager vos compétences pour que l'association puisse continuer sa mission d'aide à la population de notre territoire en appelant le secrétariat au 04 74 55 95 65.

ADMR de Saint Trivier vous propose : la garde des enfants, l'aide à la personne, la garde de jour, le portage des repas, la téléassistance. Ces services peuvent être accompagnés de prises en charge et de réduction d'impôts selon la législation en vigueur.

Par conviction et engagement, le quotidien de nos clients est notre métier depuis 70 ans. En tant que premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne.

4 gammes de services différentes pour chaque âge de la vie, selon vos besoins : Famille, Domicile, Autonomie, Santé. La garantie d'une proximité entre bénéficiaires et intervenants assurée par les associations locales.

Un gage de qualité garanti par les certifications AFNOR services aux personnes à domicile.

Un service au cœur de l'humain, grâce à une symbiose entre salariés et bénévoles qui agissent chaque jour pour apporter un service sur mesure. C'est pour cela que l'ADMR accorde une grande importance à ses bénévoles et qu'aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale. Rejoignez-nous !

Nos horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Nos permanences téléphoniques : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 17h mais le mercredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.

Vous pouvez nous contacter : ADMR 258 route de Chatillon 01 900 Saint Trivier sur Moignans Tél : 04 74 55 95 65
fax : 04 74 25 19 39 ou par courriel asaintriviersurmoignans@fede01.admr.org.



LES DIX CONSEILS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1/ PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE :

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable).
- Renforcez vos volets et fenêtres.
- Installez des détecteurs de présence.
- Fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée.
- Fermez votre portail à clé, surtout la nuit (et la voiture est verrouillée dans la propriété).
- L'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps).
- Quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés).

2/ SIMULEZ UNE PRÉSENCE A VOTRE DOMICILE :

- En cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée.
- Installez un programmateur de lumière pour certaines heures.
- Demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour.

3/ NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER OU LA PELOUSE TROP POUSSER :

- Aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre.

4/ RANGEZ VOS CLÉS DE VOITURE (POUR ÉVITER LE HOME JACKING) :

- Bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée.
- Rangez les sacs à main dans un placard.

5/ CACHER VOS BIENS DE VALEUR :

- Trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux.
- Ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants).
- Au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs).
- Mettez en lieu sûr vos factures (N° de série) et prenez des photos de vos bijoux.

6/ RESTEZ DISCRETS SUR VOS PÉRIODES D'ABSENCE :

- Ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur mur Facebook ou par tweet.
- Faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable.
- Ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences.
- Prévenez un proche.

7/ EN CAS D'ABSENCE, ADHÉREZ AU DISPOSITIF « OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES » :

- C'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade).
- Cela fonctionne toute l'année (pas que pendant les vacances scolaires).
- Associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie).
- Ça marche : en 2010, moins de 1% des propriétaires ayant souscrits ont été cambriolés.

8/ FAITES LE 17 IMMÉDIATEMENT EN CAS D'ÉVÉNEMENTS SUSPECTS :

- En cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier.
- Quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules.
- Soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin.
- La gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement).

9/ NE LAISSEZ PAS DE VISITEURS SE PROMENER DANS VOTRE DOMICILE :

- Méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes...).
- Exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs...).
- N'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs.

10/ SI VOUS ÊTES VICTIMES DE CAMBRIOLAGE :

- ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17.
- Si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles...).
- Faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés.
- Venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets...).



Les TAP (temps d'activité périscolaire)

	Maternelle	Primaire
Lundi	21	52
Mardi	21	52
Jeudi	22	56
Vendredi	14	46

Cette année, nous constatons une baisse des effectifs lors des TAP, est-ce dû au fait que les TAP soient payant cette année ? Le PEDT (Projet Educatif Du Territoire) de la commune a été validé courant octobre, la commune va pouvoir prétendre à l'aide de l'état, qui est de 50 € par enfant. Le conseil municipal avait déjà pris en compte cette subvention, en votant le coût des TAP facturé aux familles.

Les activités proposées dans le cadre des TAP, pour ce début d'année, sont les suivantes :

- Activités manuelles
- Jeux de société
- Poterie
- Judo
- Foot
- Tennis
- Jeux, rire et relaxation
- Théâtre
- Chant
- Activités autour de la musique

D'autres activités feront leur apparition en cours d'année : multi boxe, découverte des actions des sapeurs-pompiers de Saint Trivier sur Moignans...

Concours de Belote des boules

La boule du Moignans organise un concours de belote le dimanche 3 janvier 2016 à 13 h 30 à la salle polyvalente, espace Jean Vial.

Les lots sont les suivants : jambons, épaules, poulets et saucissons jusqu'au 100^{ème}.

Toutes les doublettes seront primées.

Un bouquet de fleurs sera offert à la première doublette féminine.

Venez nombreux !

Décès

Le 17 septembre : GEORGES Henri (*)

Le 23 septembre : PERRET Jeannine (*)

Le 20 octobre : ANTONOPOULOS Jacqueline

Le 3 novembre : SCHWARZ Daniel

Le 11 novembre : MOIRAUD Lucienne

(*) *Maison de retraite*

Mariage

Le 14 novembre 2015 : Sandrine DEROGH et Emilie GOUJON

Tous nos vœux de bonheur aux épouses et félicitations aux parents.

Naissances

Le 27 septembre : RUSSO SOLLIER Giani Joannes Desiré

Le 1^{er} novembre : THEURIAU Alexis

Calendrier des fêtes

Décembre

Le 5 : Vente de boudin organisée par les boules

Le 6 : Elections régionales - 1^{er} tour

Le 13 : Elections régionales - 2^{ème} tour

Le 13 : Tournoi de foot U11 à Chatillon

Le 19 : Vente d'huîtres par les classes en 9

Le 20 : Vent d'huîtres par le FCDB, à Chatillon

Janvier

Le 3 : Concours de belote des Boules

Le 9 : Cérémonie des vœux

Le 10 : Pot au feu du Jumelage

Le 15 : Réunion / Tirage des rois des conscrits de la 4

Le 16 : Concert gratuit de la chorale « Luth en Joie »

Le 24 : Vente de choucroute par le tennis club utingeois

Le 31 : Vente par la classe en 5

Février

Le 5 : Ronde des jeux

Le 6 : Repas des anciens combattants

Le 7 : Concours de belote de la fanfare

Le 13 : Spectacle celtique de la cantine utingeoise

Le 14 : Thé dansant de « Luth en Joie »

Le 27 : Loto du foot

Mars

Le 4 : Assemblée Générale du comité de fleurissement

Le 5 : Carnaval du Sou des Ecoles

Le 6 : Brocante des Boules

Le 12 : Loto du Volley

Le 19 : Retraite aux flambeaux des conscrits

Le 26 : Spectacle des « P'tits Chœurs d'la Dombes »

Avril

Le 3 : Banquet des conscrits

Du 9 au 24 : Tournoi open du tennis club utingeois

Le 16 : Soirée dansante de la 7

Le 22 : Tournoi nocturne de volley

Le 27 : Concours de boules challenge Bernisson Girard

Le 30 : Concert gratuit de la fanfare

Le 30 : Tournoi de foot U7, U9, U11 au stade

Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sophie MOYER - Sébastien MERCIER - Michèle NOTTET - Pierrette BASSEVILLE - Marie-Christine LANET - Philippe CORGE.